Sopra-Steria

Ensemble, Défendons nos droits!

Le Syndicat National des Salariés du Numérique

Statut M1 vers Salarié en heures



\$31 vous avait annoncé l'imminence, pour les salariés I2S, de passer de la modalité M1 à « Salarié en Heures ». C'EST FAIT! Cette évolution, permet aux salariés, qui le souhaitent, de bénéficier de 11 jours de RTT en compensation d'1h50 sup. par semaine. Malheureusement, cette avancée, proposée par la Direction et réclamée de manière récurrente par S3I, étonne certaines organisations comme la CGT qui suggère, à la direction de REpasser par une nouvelle négociation qui aurait, après des mois d'ATTENTE, aboutie OU PAS avec de nouveaux obstacles suggérés par les SYNDIRALISTES, bloquant l'issue d'un nouvel accord permettant d'accéder à cette modalité.

POURQUOI CERTAINS SYNDICATS FONT COMPLIQUÉ AU LIEU DE FAIRE SIMPLE?

Cette évolution, \$31 l'a toujours défendue et portée auprès de la direction. \$31 n'a rien lâché contrairement à d'autres qui enchaînent revendications après revendications, sans jamais les mener à terme ... CHEZ EUX UNE GROGNE CHASSE L'AUTRE, SANS AUCUN SUIVI, SANS PATIENCE, ET SANS PERSUASION. Nos revendications qui ont été entendues, sont basées sur vos attentes. Elles ont fait réfléchir et agir la direction dans votre intérêt.

A faire avant le 30 Juin 2021



CPF: N'oubliez pas de transférer vos heures de DIF dans votre CPF. **Télétravail & Matériel** : La participation à hauteur de 150 € se termine. Entretien professionnel et bilan à 6 ans : Avez-vous eu votre entretien ?

Télétravail vers un accord perdant / gagnant ... pour la direction Le mois de Juin 2021 sera vital pour le télétravail chez Sopra Steria.

Aujourd'hui, l'accord en vigueur indemnise le télétravail régulier et occasionnel à 10€ pour 1 jour de télétravail. Les négociations en cours s'orienteraient sans doute vers un accord signé à 20€ pour 3 jours de télétravail 2 à l'initiative du salarié et 1 par le manager)....... Et tout ca avec la bénédiction d'une organisation syndicale majoritaire dans l'UES voire peut être une autre LES PARIS SONT OUVERTS - QUI TIENDRA LE ROLE DE JUDAS ?



\$31 change de LOGO sous l'impulsion d'une nouvelle dynamique que vous nous avez suggéré. Plus lisible, plus moderne.

INFO MENSUELLE DES ELU(E)S AU CSE-12S DU SYNDICAT AUTONOME & INDEPENDANT S3I



NEWS - JUIN 2021

Déconfinement à partir du 09 Juin

La période de COVID aurait dû être l'occasion d'une concertation entre les partenaires sociaux et la direction. Résultat : La CSSCT (ex CHSCT) a découvert le plan de déconfinement en même temps que tous les salariés. Dialogue social ou un monologue managérial ? A vous de juger.

A propos du CSE de Mai 2021?

- S3I a demandé si les infirmiers et infirmières sur site pouvaient vous vacciner comme le préconise le gouvernement afin d'accélèrer la couverture vaccinale en France. Réponse : NON.
- Plan de développement des compétences : 5j/an/salarié au minimum.
- Impact du don de jour sur le 1/10° de congés : aucun
- Traveldoo : nous avons demandé qu'une action soit faite auprès du BackOffice qui bloque trop souvent les NDF.
- Effectifs: 1873 avec une moyenne de 22% de femmes.
- Intercontrat : situation « maitrisée ».
- Déménagement Latitude : Il y aura moins de places de parking qu'à Meudon. La direction préconisera les transports en commun sans mettre en place un système de compensation supplémentaire généralisé.
- Évolution du travail : le FlexOffice, le Coworking .. sont des nouvelles formes de travail chez Sopra Steria qui sont en cours de réflexion. Ces évolutions seront-elles accompagnées d'outils modernes ?
- Déménagement de Sophia : il y aura consultation du CSE à la rentrée.
- CRH mi-juillet : La DG a annoncé un cycle de révision CRH à l'attention des « jeunes salariés » ayant 6 ans d'expérience. Ces cycles sont l'occasion, ou pas, de revoir notamment la situation salariale. Or certains managers affirment que tout le monde serait concerné. Les restitutions et augmentations se feront avant fin 07/2021. Vos élus \$31 seront attentifs aux stats de retour.
- Sur intéressement : La direction confirme la somme de 150€ qui devra être validée par le Conseil d'Administration.

Bonnes vacances (en avance) pour les Juilletistes!



